



« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
« Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

ATELIER DE CONCERTATION

sur la Méthodologie de la Refonte totale des Listes
électorales et du Registre électoral national

NOVOTEL Antananarivo, 09 juin 2022



« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
« Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny
filaminana »

Theme 1: Objectifs et Cadre légal

Monsieur HOUSSENE Abdallah,
2^{ème} Vice-Président



« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
« Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

OBJECTIFS:

- Etablissement des nouvelles listes électorales
- Établissement d'un nouveau Registre électoral national

CADRE LÉGAL :

LOI ORGANIQUE N° 2018-008 du 11 mai 2018 relative au régime général des élections et des référendums,

LOI 2015 – 020 du 19 octobre 2015 relative à la structure nationale indépendante chargée de l'organisation et de la gestion des opérations électorales dénommée « Commission Electorale Nationale Indépendante »

Dernière refonte: 2012 => refonte des listes électorales et du registre électoral national en 2022 (tous les 10 ans : Articles 11 et 43 alinéa 2 LORGER N° 2018-008),

DECRET N° 2022-667 du 11 mai 2022 relatif à la refonte totale des listes électorales et du registre électoral national :

- Fixation des modalités et de la mise en œuvre par la CENI (Article 2),
- Période de mise en œuvre: du 11 mai 2022 au 10 juin 2023 (Article 4),
- Recensement par la CLRE (Article 5),



« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
« Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

DECRET N° 2022-667 du 11 mai 2022 relatif à la refonte totale des listes électorales et du registre électoral national (suite) :

- Possibilité pour les partis politiques et les OSC d'intégrer les CLRE en tant qu'observateurs (Article 8),
- Arrêtage définitif du registre électoral national au 10 juin 2023 (Article 34).



« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
« Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

Theme 2: Procédés d'enrôlement

**Monsieur Roger Marc FIDIMIAFY,
Conseiller**

LES PROCEDES D'ENRÔLEMENT DES ELECTEURS

1. VISITE DES MENAGES (Article 10 du décret): à partir du 1^{er} octobre 2022 ;
2. INSCRIPTIONS AU NIVEAU DU FOKONTANY (Article 11) à partir du 1^{er} octobre 2022 :
 - A LA DEMANDE
 - NOUVEAUX TITULAIRES DE CNI
 - OMIS ;
3. ENROLEMENT DES NOUVEAUX TITULAIRES DE CNI EN AGE DE VOTER à l'issue d'une opération JSAN/CNI.



« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
« Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

Thème 3 : Chronogramme des activités
Monsieur Ralaisoavamanjaka
ANDRIAMAROTAFIKATOHANAMBAHOAKA,
1^{er} Rapporteur
et
Monsieur Tiana Ifanomezantsoa
RANDRIANARIVONANTOANINA,
2^{ème} Rapporteur



« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
 « Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

N° D'ORDRE	ACTIVITES	DATE DE MISE EN ŒUVRE	
		Début	Fin
1	Adoption du décret sur la refonte	11/05/2022	11/05/2022
2	Conception des guides, mise en place du budget, préparation des modules de formation, préparation des ateliers de concertation, conception des supports de communication et de sensibilisation, développement des logiciels	12/05/2022	21/08/2022
3	Information et sensibilisation des citoyens	09/06/2022	28/05/2023
4	Ateliers de concertation multi-acteurs (national et district)	09/06/2022	10/09/2022
5	Acquisition des fiches de recensement	30/06/2022	20/09/2022
6	Recrutement des Agents recenseurs, mise en place des CLRE	15/08/2022	15/09/2022

« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
 « Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

N° D'ORDRE	ACTIVITES	DATE DE MISE EN ŒUVRE	
		Début	Fin
7	Formation des intervenants (formation en cascade)	22/08/2022	15/09/2022
8	Visites des ménages	01/10/2022	31/12/2022
9	Inscription au niveau des FOKONTANY	01/10/2022	31/12/2022
10	Enrôlement des nouveaux titulaires de CNI en âge de voter à l'issue de l'opération JSAN/CNI		28/05/2023
11	Saisie des fiches de recensement et traitement des données	08/10/2022	14/01/2023
12	Audit des listes électorales	15/01/2023	31/01/2023
13	Impression des listes électorales	01/02/2023	15/02/2023
14	Arrêtage provisoire des listes électorales	02/03/2023	02/03/2023

« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
 « Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

N° D'ORDRE	ACTIVITES	DATE DE MISE EN ŒUVRE	
		Début	Fin
15	Transmission et dépôt des listes électorales au niveau des Fokontany	03/03/2023	22/03/2023
16	Consultation et vérification des listes par les citoyens	03/03/2023	11/04/2023
17	Reprise de l'enrôlement des électeurs selon les procédés	03/03/2023	10/05/2023
18	Réception des réclamations et traitement à tous les niveaux (CLRE, CID et CNTDI)	03/03/2023	16/05/2023

« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
 « Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

N° D'ORDRE	ACTIVITES	DATE DE MISE EN ŒUVRE	
		Début	Fin
19	2 ^{ème} audit des listes électorales et du registre électoral national	16/05/2023	26/05/2023
20	Impression des listes électorales	27/05/2023	07/06/2023
21	Clôture définitive des listes électorales	07/06/2023	09/06/2023
22	Clôture définitive du registre électoral national	10/06/2023	10/06/2023
23	Mise en ligne du registre électoral national	11/06/2023	15/05/2024



« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
« Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

Thème 4: MODE OPERATOIRE

Monsieur Jacques Michaël RAVALITERA,

Conseiller

et

Monsieur Guy G.R. JEANNOT,

Conseiller

« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
« Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

Etape 0



Audit contradictoire du logiciel de gestion des électeurs avant les opérations de recensement

Etape 1

Recensement des électeurs

-  Inscription sur fiche de recensement
-  Validation des fiches par la CLRE
-  Saisie des informations sur tablette
-  Prise de photos des fiches



Etape 2

Contrôle et Vérification des données

-  Verification des informations Saisies au niveau CED
-  Correction des anomalies



Etape 3

Traitements des listes électorales provisoires

-  Consolidation au niveau central
-  Audit du fichier électoral
-  Impression des listes électorales provisoires

« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
« Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

Etape 4

Listes électorales provisoires

-  Arrêtage provisoire
-  Acheminement des listes électorales vers les Fokontany
-  Consultation des listes par les citoyens



Etape 5

Traitement des réclamations

-  Visite des menages
-  Rajout des omis
-  Réception et traitement des réclamations



Etape 6

Traitement des listes électorales

-  Consolidation au niveau CED et central
-  Audit du fichier électoral
-  Impression des listes électorales
-  Arrêtage définitif



« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
« Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

Thème 5 : Rappel des rôles des parties prenantes en matière d'éducation électorale et de sensibilisation dans la Refonte

Monsieur Laza Rabary RAZAFIMAMONJY,
3^{ème} Vice-Président

et

Monsieur Andoniaina ANDRIAMALAZARAY,
1^{er} Vice-Président



« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
« Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

➤ RÔLES DE LA CENI :

- ❖ Définition de la politique d'éducation électorale et de la coordination des activités y afférentes (Art 38 de Loi 2015-020 du 19 Octobre 2015 relative à la CENI)

« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
« Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

➤ METHODOLOGIE :



Campagne médias



Campagne digitale



Campagne directe



Ateliers de concertation

➤ RAPPEL DES RÔLES DES PARTIES PRENANTES

Partis Politiques

Éducation civique et politique

Sensibilisation des citoyens pour l'enrôlement
(art 2 al 2 de la Loi 2011-012 relative aux partis politiques)

OSC

Éducation civique et politique

Relais dans la sensibilisation et dans l'éducation électorale

Médias

Education civique

Informations à l'endroit du public sur le processus de la Refonte



« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
« Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

➤ FORMATS DE COLLABORATION ENTRE LA CENI ET LES PARTIES PRENANTES

- ❖ Dotation de supports de sensibilisation imprimés
- ❖ Mise en place de canaux de communication pour d'éventuel appui en matière de sensibilisation

➤ ENJEUX DE LA PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES DANS LA SENSIBILISATION SUR LA REFONTE

- ❖ Listes des électeurs issues de la refonte seules valables pour les futures élections entre le 10 Juin 2023 et le 15 Mai 2024
- ❖ Listes des électeurs exhaustives et exactes pour des élections acceptées par tous



« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
« Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

➤ CONCLUSION :

- ❖ Accessibilité aux informations pratiques sur la méthodologie de la Refonte
- ❖ Implication des parties prenantes dans l'éducation électorale et la sensibilisation des citoyens sur la Refonte



« Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement »
« Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy ny filaminana »

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION